

OFFRE DE STAGE 6 MOIS. LA MYRTILLE SAUVAGE DU MASSIF CENTRAL : QUEL DEVENIR DE LA RESSOURCE FACE AUX CHANGEMENTS GLOBAUX ?

Organisme.

Ce stage conventionné est proposé par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional (PNR) de Millevaches en Limousin, en partenariat avec l'Inrae UMR 874 Ecosystème prairial.

Un PNR est un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Les PNR sont créés pour protéger et mettre en valeur ces grands espaces ruraux habités, celui de Millevaches en Limousin existe depuis 2004. Le classement d'un territoire en PNR est proposé par le Ministère chargé de l'Environnement sur la base d'un projet de territoire partagé décrit dans la Charte du Parc. Les PNR sont investis de 5 missions inscrites à l'article R333-1 du Code de l'Environnement : protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée, contribuer à l'aménagement du territoire, contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie, assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public, réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche.

Sujet.

La myrtille sauvage du Massif central : « Quel devenir de la ressource face aux changements globaux ? »

Contexte.

Fruit emblématique de nombreux territoires du Massif central, la myrtille sauvage (*Vaccinium myrtillus*) est une ressource complémentaire pour des exploitations agricoles d'élevage et sa gestion contribue au maintien de milieux ouverts remarquables, à la préservation de paysages caractéristiques et au développement (ou au renouveau) de filières locales.

Un programme d'actions « Préservation et valorisation de la myrtille sauvage du Massif central » est porté par les PNR de Millevaches en Limousin, du Livradois-Forez, des Monts d'Ardèche et du Pilat. Ce projet, bénéficiant d'un soutien financier en particulier de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la convention de Massif, compte notamment parmi les partenaires des agriculteurs et collectifs de cueilleurs professionnels, l'Inrae, le Conservatoire Botanique National du Massif Central, le lycée agricole Olivier de Serres à Aubenas.

A l'origine de ce projet figure le constat que depuis les années 2000 le déclin des landes à myrtille sauvage et de l'activité de cueillette s'est accentué pour plusieurs raisons, parmi celles avancées :

- l'abandon du pâturage ovin lié aux difficultés de l'élevage ;
- la transformation de landes à myrtille en prairies ou en plantations monospécifiques de résineux ne laissant pas suffisamment passer la lumière ;
- Les conséquences du changement climatique sur une plante très sensible aux aléas du climat (gelées tardives, fortes pluies ou manque d'eau...) qui rendent les récoltes et les revenus plus irréguliers ;
- L'apparition, comme sur d'autres espèces fruitières, du ravageur *Drosophila suzukii* qui peut causer des pertes importantes sur les fruits et contraindre à une cueillette précoce ;

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

- L'intérêt à partir des années 80 en France pour la myrtille arbustive (*Vaccinium Corymbosum*), une espèce nord-américaine appelée bleuets, cultivable et à la production moins aléatoire ;
- La forte concurrence d'autres pays européens pour la myrtille sauvage.

Malgré ces difficultés, se manifestant d'ailleurs différemment selon les territoires, un potentiel de production intéressant existe toujours. Son expression implique de mieux identifier et diffuser les pratiques d'entretien des landes à myrtille les plus adaptées, tout en valorisant le fruit et les savoir-faire associés auprès des propriétaires – agriculteurs – cueilleurs – acheteurs – consommateurs. C'est ce à quoi s'attache le programme d'actions « Préservation et valorisation de la myrtille sauvage du Massif Central ».

Ce programme conçu sur 5 ans (2023-2028) s'articule autour de 4 axes :

- Identifier, via un réseau de parcelles expérimentales, des itinéraires techniques favorables au maintien ou à la reconquête des landes à myrtille sauvage ;
- Valoriser la myrtille sauvage comme une ressource du Massif central, auprès des opérateurs de la filière et des consommateurs ;
- Favoriser les échanges, la capitalisation et diffusion des expériences : l'animation d'un projet de territoire dans un cadre collectif ;
- Animer et coordonner le programme à l'échelle du Massif central.

Le stage concerne le premier axe de travail qui repose sur un réseau de 11 parcelles expérimentales réparties sur les 4 Parcs partenaires. Cet axe de travail vise à identifier des modalités de gestion favorisant le développement et la production de myrtilles sauvages, tout en étant respectueuses de la biodiversité des habitats. Le protocole a été réfléchi, testé, amélioré avec les partenaires scientifiques (INRAE / CNRS/ Conservatoire Botanique National du Massif central). L'hypothèse de travail est que l'équilibre entre la réouverture des milieux et leur entretien (par le pâturage notamment) apparaissent aujourd'hui comme la clef principale de la redynamisation des landes à myrtilles et de la stabilité interannuelle de la production, dans le contexte du changement climatique avec plus précisément l'impact des périodes de sécheresse et des gels printaniers.

Objectifs du stage.

Le stage s'articule autour de 2 questions, la réponse à la première question constituant le principal objectif de ce stage :

- dans quelle mesure les changements climatique et d'usage des terres peuvent modifier la répartition géographique de la myrtille sauvage à l'échelle du Massif central ?
- dans quelle mesure le design expérimental mis en place dans le cadre du projet partenarial interParcs permet d'identifier des pratiques capables de maintenir la myrtille face aux menaces identifiées, aussi bien en terme de localisation des parcelles que des itinéraires de gestion pratiqués ?

Descriptif des tâches.

La démarche consiste, à partir de la répartition connue de la myrtille sauvage, de cartes climatiques actuelles et futures, de cartes d'utilisation des terres, de carte des sols, à ajuster des modèles de distribution de l'habitat favorable à la myrtille dans le Massif central (question 1), puis d'amener à une discussion sur le design expérimental en place dans le prolongement des résultats obtenus précédemment (question 2).

Pour cela, vous serez plus précisément amené à :

- réaliser une analyse documentaire et reformuler une problématique adaptée ;
- consolider l'acquisition de données et réaliser leur formatage (climat, sols, dynamique de fermeture) ;

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

- produire une première version du modèle ajusté et de sa projection dans un climat futur ;
- évaluer la pertinence du design expérimental (distribution des sites et modalités mises en œuvre) compte-tenu des effets identifiés précédemment, proposer des ajustements possibles ;
- Synthétiser les résultats pour les communiquer aux partenaires du projet.

Compétences et savoir-être requis.

Bonnes connaissances en écologie.

Solides compétences d'une part en gestion des données et analyse statistique avec le logiciel R, d'autre part en système d'information géographique avec le logiciel Q-GIS.

Autonomie, rigueur et organisation.

Capacité à travailler au sein d'une équipe.

Formation.

Master 2 ou école d'ingénieur, avec une composante écologie importante.

Lieu.

Le stage est basé à la Maison du Parc située à Millevaches (19290) avec un accueil au sein de l'équipe technique du Parc et un encadrement pédagogique par le Chargé de mission agriculture et alimentation.

Le lien avec l'Inrae - UMR 874 Ecosystème prairial basé à Clermont-Ferrand s'effectuera tout au long de la durée du stage de façon privilégiée par visio-conférences.

Déplacements.

Des déplacements sont à prévoir sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin, ainsi que plus occasionnellement sur les sites des structures partenaires (Inrae, PNR du Livradois Forez, des Monts d'Ardèche, du Pilat).

Véhicule de service à disposition pour les déplacements dans le cadre des missions du stage. Permis B indispensable et véhicule personnel fortement recommandé.

Durée et période.

Stage 6 mois dont le démarrage pourra s'effectuer entre février et avril en fonction des disponibilités du stagiaire retenu.

Indemnisation.

Selon le barème en vigueur pour les collectivités territoriales.

Modalités de candidature.

Lettre de motivation et CV à l'attention de Monsieur Philippe BRUGERE, Président du PNR de Millevaches en Limousin.

A transmettre par mail à v.lelaure@pnr-millevaches.fr au plus tard le 16 décembre 2024.

Des entretiens en visio-conférences seront organisés.

Informations supplémentaires.

Auprès de Vincent Lelaure, chargé de mission Agriculture et alimentation au 07 88 77 25 25 ou par mail à v.lelaure@pnr-millevaches.fr